



DEPUIS 1983

RONGEAD

COMMERCE INTERNATIONAL & DÉVELOPPEMENT DURABLE

RONGEAD

COMMERCE INTERNATIONAL & DÉVELOPPEMENT DURABLE

RONGEAD est une organisation non-gouvernementale à but non lucratif basée à Lyon dont les activités couvrent les secteurs des filières agricoles et agro-industrielles, du renforcement des capacités des organisations de producteurs et des politiques agricoles dans les pays en développement depuis 30 ans. RONGEAD et ses partenaires mettent en œuvre des actions dans les pays en développement dédiées aux acteurs des filières et visant à améliorer leurs revenus et leurs conditions de vie. L'association est composée de 10 à 15 salariés (agronomes, géographes, économistes, ingénieurs) et s'appuie sur des partenaires de terrain dans les pays d'intervention. Le volume d'activité représente 1,4 million d'euros et le financement est assuré par l'Union européenne, l'AFD, la GIZ, le CTA et le secteur privé. RONGEAD intervient en Côte d'Ivoire (anacarde, maïs, maraîchage), au Mali (sésame, karité), au Sénégal (sésame), au Burkina Faso (sésame, anacarde, énergie verte à partir des déchets de la transformation d'anacarde), en Tanzanie (chaîne de valeur durable de la perche du Nil, biogaz), au Tchad (filières arachide, sésame et produits forestiers non ligneux) et au Soudan (gomme arabique).

OBJECTIF

Promouvoir la solidarité dans une économie mondialisée

AXES D'INTERVENTION

- Contribuer au développement de filières agricoles durables
- Faciliter la mise en œuvre de la responsabilité sociale et environnementale des acteurs
 - Concevoir et développer des solutions innovantes de développement local dans une économie mondialisée

COMPÉTENCES

Recherche & Développement
Conception et Gestion de projet
Études, Formations

RONGEAD est membre de

African Cashew Alliance, Union for Ethical Bio Trade,
Responsible Fishing Alliance, Sucre Éthique, Alliance Terre Citoyenne,
Observatoire des Achats Responsables, Collectif des Associations de
Développement en Rhône-Alpes, REEGLE.INFO, Clean Energy Info Portal

2

PRINCIPALES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2014

P6

DÉVELOPPEMENT DURABLE DES FILIÈRES

- 06. Valoriser et préserver les forêts sèches au Tchad : l'équation impossible ?
- 06. Exportations de beurre de karité du Burkina Faso : sécuriser un marché rémunérateur pour les productrices
- 07. Un arbre multifonctionnel au cœur de l'économie d'une région sahélienne
- 07. Un nouveau partenariat pour des filières sans déforestation

INSERTION DES PETITS PRODUCTEURS DANS LES MARCHÉS

- 08. Des filières oléagineuses dynamiques au Tchad
- 09. NKALO : le service d'information et conseils sur les marchés agricoles
- 10. Un marché de gros à Abidjan : pertinence et modèles envisageables ?
- 10. L'agriculture vivrière dans le Nord de la Côte d'Ivoire : information sur les prix, appui à la production et collaboration avec le secteur cotonnier

INTERVIEW D'UN PARTENAIRE SUR LE TERRAIN

AGRICULTURE ET ÉNERGIE

- 12. Amélioration des performances environnementales dans la production de beurre de karité
- 12. Promotion d'une nouvelle technologie énergétique : le H2CP
- 12. Cajouvalor : valorisation énergétique des déchets de l'industrie de la noix de cajou
- 13. Sustainable Energy for Economic Development : le projet SEED en Tanzanie
- 13. Friture et fumage du poisson : des économies financières et énergétiques sont possibles
- 13. La promotion du biogaz en Afrique de l'Ouest : des leçons apprises

ÉCOTOURISME

- 14. Gourmantour : L'écotourisme comme catalyseur d'un développement local favorable à la conservation de la nature en bordure des Parcs Naturels

1

INITIATIVES RONGEAD

P5

3

INSTANCES ASSOCIATIVES

P15

4

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

P18

5

BILAN FINANCIER

P19

n'kalô

CTA / ICT4AG / INITIATIVE
RECOMPENSÉE AU LIVELIHOODS PRIZE

Dans un contexte de volatilité des prix, les petits producteurs en manque d'information font face au risque prix. **Les informer c'est augmenter leurs revenus! Le service peut inclure tous les producteurs d'une filière, leur assurant un premier niveau d'équité dans la filière et n'est pas limité aux marchés de niches.**

N'KALÔ : service intégré de formation, d'information et de conseil adapté aux acteurs des filières.

56 000 producteurs, 3 opérateurs téléphoniques, 130 coopératives.

Le service est présent en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Mali, au Tchad et au Sénégal sur les filières anacarde, sésame, karité, maïs, oignon, arachide, igname, manioc, plantain, gomme arabique.

h2CP

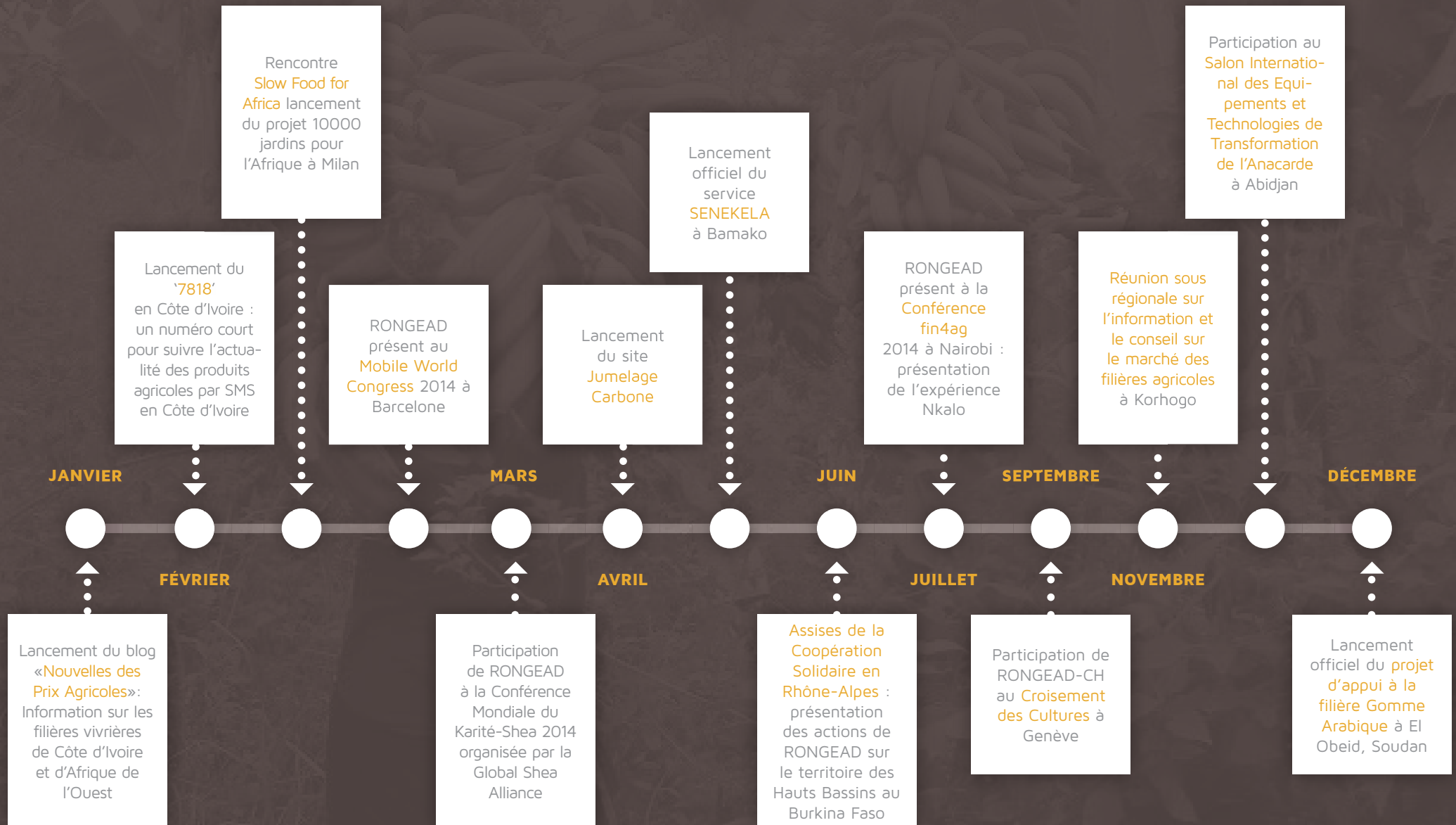
IN WASTE
WE TRUST

Conçu par RONGEAD, le H2CP est un réacteur à pyrolyse adapté aux coques de noix de cajou. Ses avantages :

- **Économies sur les charges énergétiques dans l'industrie** : 20% du gisement de coques d'une unité de transformation suffisent à satisfaire tous les besoins du process de transformation de l'anacarde.
- **Production de combustibles renouvelables** : vos déchets deviennent des co-produits (biocharbons, briquettes de biocharbons...).
- **Gestion propre des déchets de l'industrie de transformation de l'anacarde** : réduction de plus de 82% des fumées.
- **Installé sur mesure pour répondre au mieux à vos besoins** :
 - Le H2CP fonctionne avec les coques et / ou le De-Oiled Cake.
 - Industrie du cajou, ou autres industries pouvant s'approvisionner en coques.

RONGEAD travaille au développement de solutions de revalorisation des déchets agro-industriels au service des industries en Afrique (karité, mangue...).

QUELQUES DATES CLÉS EN 2014



DÉVELOPPEMENT DURABLE DES FILIÈRES

Les filières agro-alimentaires doivent répondre à des défis croissants et multidimensionnels : alimentaires, économiques, énergétiques, environnementaux et sociaux. Dans une économie mondialisée, la pression sur les ressources naturelles augmente et les marges de manœuvre pour les populations les plus pauvres diminuent. En 2014, RONGEAD a mené une série d'actions pour renforcer les capacités des acteurs locaux et faciliter les échanges entre parties prenantes pour une meilleure prise en compte des défis globaux.

Exemples : Au Tchad et au Burkina Faso, les produits forestiers non ligneux, tels le miel, la gomme arabique ou encore le karité, font partie intégrale des sources de revenus des populations locales. L'accompagnement de l'exploitation de ces produits permet la création d'activités économiques tout en préservant l'environnement. Ainsi, RONGEAD et ses partenaires locaux travaillent avec les producteurs et les autorités locales ainsi que des acheteurs internationaux pour définir des conditions de mise en œuvre de filières durables et équitables selon les recommandations de l'Union for Ethical Biotrade et du Protocole de Nagoya.



Lors de missions d'appui / conseil à des partenaires publics ou privés, l'expertise de RONGEAD est mobilisée pour une meilleure prise en compte des contraintes et stratégies des exploitations familiales dans les projets de développement. Par des études spécifiques, RONGEAD promeut également des stratégies durables en faveur de la transformation agro-alimentaire locale et le développement de filières sans déforestation, en particulier en Côte d'Ivoire et au Mozambique.

Valoriser et préserver les forêts sèches au Tchad : l'équation impossible ?

Le projet vise le développement économique des filières des produits de la forêt tout en améliorant la protection de ces ressources. En effet, la protection de l'environnement se heurte souvent au peu d'intérêt financier pour les communautés qui y vivent. L'initiative de RONGEAD dans le Guéra et le Mandoul au Tchad, accompagnée de ses deux partenaires Fikirna et Sahel-Ecodev, vise à renforcer la commercialisation des produits sur les marchés locaux, nationaux, voire internationaux, former et accompagner les acteurs du territoire et soutenir des mesures de réduction des impacts sur l'environnement.

Le projet comprend :

- Des appuis directs à des initiatives des communautés locales sur une dizaine de filières : dattier du désert (ou balanites), gomme karaya, gomme arabique, miel, karité, néré, palmier doum, moringa, neem...
- La mise en place de mesure de protection ou de régénération des forêts « productives »
- La mise en réseau des acteurs de la chaîne de valeur (incluant les autorités locales) du local au sous-régional pour une meilleure compréhension et valorisation des filières
- La mise en place de solutions énergétiques plus économes en bois-énergie dans les processus de transformation (karité et néré principalement)
- La formation et l'accompagnement des Acteurs Non-Etatiques sur les marchés visés de ces filières

Exportations de beurre de karité du Burkina Faso: sécuriser un marché rémunérateur pour les productrices

Comment répondre aux exigences de la demande européenne en beurre de karité en conservant des procédés de fabrication qui placent les femmes burkinabé au centre de cette activité ?

Le Burkina Faso est l'un des principaux pays producteurs de karité, produit de cueillette classé dans les produits forestiers non ligneux. Localement, l'usage de ce produit est millénaire et la fabrication et la consommation du beurre de karité



sont très répandues. Le savoir-faire traditionnel est détenu par les femmes, l'exploitation du karité leur étant dévolue depuis toujours.

La consommation mondiale de karité est en forte croissance depuis la dernière décennie, aussi bien sur les marchés alimentaires que cosmétiques. Le karité devient un produit d'exportation de l'Afrique de l'ouest et génère des revenus significatifs pour les femmes du monde rural.

Toutefois, la valeur ajoutée de la transformation du karité en beurre est captée par des firmes agroalimen-

taires avec près de 90% du beurre de karité qui est fabriqué industriellement et majoritairement en Europe. Les femmes ouest africaines sont alors principalement des « cueilleuses » dans la filière.

Des circuits différents existent et se développent principalement dans le secteur du cosmétique. Les acteurs de ce segment de marché ont une perception de la qualité différente et les plus-values réalisées les autorisent à plus de considération sur leur filière d'approvisionnement. Ils vont privilégier cer-



taines valeurs, sociales et environnementales, aux simples considérations technique et commerciale, qualité biochimique, coût d'approvisionnement... Cette demande spécifique a permis à des transformatrices artisanales de karité du Burkina Faso de développer leur débouché à l'export, très rémunérateur au regard du marché national. La transformation locale et non industrielle présente l'avantage de créer de la valeur au niveau de la base de la filière et de renforcer le rôle des femmes.

Le développement de tel circuit n'est pas dépourvu de défi. Les unions de fabrication de beurre de karité font face à de nombreuses difficultés liées aux exigences du marché cosmétique export : assurer les quantités et la régularité, respecter la traçabilité du produit, développer les productions certifiées équitables et biologiques, fournir des produits de première qualité et travailler dans le respect de l'environnement.

RONGEAD s'associe à ces problématiques et met en place, en juillet 2013, un partenariat avec L'Occitane en Provence (Laboratoire M&L) afin de réaliser une assistance technique en matière de recherche et développement, de formation, de conseil et d'appui technologique auprès de groupements de femmes qui produisent du beurre de karité au Burkina Faso. L'objectif de ce projet est de réduire l'impact environnemental de la transformation semi-industrielle de karité des unions partenaire de L'Occitane pour pérenniser et développer les opportunités d'exportation de beurre pour ces unions.

Un arbre multifonctionnel au cœur de l'économie d'une région sahélienne

La gomme arabique est l'un des principaux produits d'export agricole du Soudan, premier producteur mondial. Elle est produite par deux types d'acacia, présents dans les zones sahéliennes, et contribue aux revenus de milliers de personnes. Le projet «Support in structuring gum arabic sector in Sudan» - mis en œuvre par the Forest National Corporation et financé par l'AFD - a pour objectif d'améliorer les revenus des producteurs de gomme, de préserver l'environnement et de développer de nouvelles opportunités de marché pour les entreprises soudanaises. En association avec l'IRAM, RONGEAD fournit l'assistance technique aux équipes FNC, en particulier sur la mise en place de dialogue intrasectoriel, d'appui aux groupements de producteurs et de renforcement des capacités techniques et commerciales des opérateurs. L'atelier de lancement du projet a été organisé en décembre 2014 à El Obeid, dans l'état du Kordofan nord, l'une des principales régions productrices.

Un nouveau partenariat pour des filières sans déforestation

En partenariat avec Etc Terra, RONGEAD s'est engagé dans l'appui à la mise en place de filières agro-alimentaire sans déforestation. Dans le cadre d'un projet pilote REDD+ mis en œuvre par IGF, Etc Terra et Agrisud International au niveau de la Réserve Nationale de Gilé au Mozambique, RONGEAD a mené une étude de faisabilité afin de valoriser une production locale existante de cajou et de créer de la valeur ajoutée sur le territoire. L'étude évaluait la pertinence d'un projet composé de 2 volets :

- La création dans la périphérie de la réserve d'une unité capable de transformer les noix de cajou produites dans la zone tampon et de produire des amandes de cajou vendues sur les marchés mondiaux sous un label « low-deforestation cashew ».
- L'appui dans la zone tampon au développement de plantations de cajou pour approvisionner l'unité afin d'améliorer le potentiel de la zone et de créer des revenus additionnels aux producteurs.

L'originalité du projet est de combiner commercialisation de produits agricoles et crédits carbone issus d'une même zone de production.



INSERTION DES PETITS PRODUCTEURS DANS LES MARCHÉS

Les marchés mondiaux de matières premières agricoles font face à une **volatilité des prix croissante**, accentuée par divers phénomènes : globalisation des marchés, changements dans les chaînes agro-alimentaires, changements climatiques, émergence de nouveaux marchés. Cette volatilité affecte particulièrement les petits producteurs, leurs revenus et leur capacité d'investissement. Quelles que soient les politiques de régulations mises en place par les Etats, les acteurs des chaînes agro-alimentaires mondiales doivent intégrer de nouveaux modes de gestion de leurs commercialisations, associant compréhension des phénomènes de marché et prise de décision rationnelle.

Exemples : Pour aider les petits agriculteurs, les professionnels locaux et les institutions publiques à mieux comprendre et agir dans des filières agricoles connectées aux marchés, du local à l'international, RONGEAD développe un service d'information et de conseil sur les filières anacarde, sésame, karité, maïs, oignon, arachide, igname, manioc, plantain, gomme arabique. Ce service multiforme mûrit actuellement en **Côte d'Ivoire**, au **Mali**, au **Burkina Faso** et se développe au **Tchad** et au **Sénégal** (56000 producteurs impactés).

Au **Burkina** et en **Côte d'Ivoire**, la diversification des revenus des exploitations familiales nécessite une part croissante de technicité et d'innovation des systèmes agraires pour répondre à une demande locale croissante. Ainsi, le maraîchage et l'apiculture peuvent constituer des alternatives productives pertinentes en s'adaptant aux marchés locaux.

Le développement d'une demande alimentaire importante dans les villes en Afrique de l'Ouest est

une opportunité pour les agricultures familiales de ces régions. Pour qu'elle soit pleinement exploitée, des innovations sont nécessaires en matière de production, d'adaptation au marché et d'organisation de la distribution. Nous accompagnons ces changements à travers des appuis spécifiques, des analyses et diagnostics qui mettent les chaînes de valeur locales au cœur de ces changements.

Des filières oléagineuses dynamiques au Tchad

Le projet **OLEOTCHAD** (Soutien au développement des filières oléagineuses sésame, arachide, karité et noix de



cajou par une production optimisée connectée au marché) est mis en œuvre depuis mai 2013 au Tchad par RONGEAD et deux partenaires locaux tchadiens, Inades Formation Tchad et Fikirna. Le projet cible 5 régions: 2 au centre du pays (Guéra et Hâdjer Lamis) et 3 au sud du pays (Moyen Chari, Mandoul, Logone Oriental). Nous travaillons sur les filières arachide et sésame dans les 5 régions. Le karité et la noix de cajou sont seulement présents au sud du pays et concernent ainsi 3 régions du projet.

Nos activités se concentrent sur l'appui aux acteurs des filières oléagineuses et la fourniture de services pour

la commercialisation des produits oléagineux. Les axes d'intervention sont la formation, l'information de marché, la mise en relation et la subvention de matériel agricole.

FORMATIONS

Les formations portent sur les aspects liés à la commercialisation: intérêt de la vente groupée, de l'information de marché, description des filières oléagineuses, de l'offre et de la demande, bonnes pratiques de stockage. Les formations sont réalisées par les animateurs de terrain. Des personnes relais ont aussi été identifiées dans les groupements et les villages afin de faire circuler le contenu des formations plus facilement.

Ces formations sont un aspect important du projet permettant aux producteurs de mieux comprendre les enjeux inhérents à leurs productions oléagineuses et l'utilité de nos activités sur l'information de marché et la mise en relation.

INFORMATION DE MARCHÉ

Les filières arachide, sésame et karité au Tchad sont suivies et intégrées au système N'Kalô. L'information est compilée, analysée et diffusée hebdomadairement par les animateurs de terrain, la radio, les sms et les bulletins en format papier.

Cette approche sur l'information de marché est innovante au Tchad et rencontre un accueil très positif parmi les acteurs de la filière. Des collaborations avec des structures de développement rural (Coopi, et Belacd) ont été mises en place sur l'information de marché dans les régions du Sila (est du Tchad) et dans le Logone Occidental (sud du Tchad) afin d'étendre le système d'information sur le marché et le rendre accessible à un plus grand nombre.

MISE EN RELATION

Le projet OLEOTCHAD œuvre à la mise en relation entre les acteurs des filières oléagineuses à travers les ateliers et la mise en place de foires. Dans ce dernier cas, l'objectif est de promouvoir la mise en contact des producteurs avec les commerçants grossistes et les transformateurs locaux à travers la vente en gros de l'arachide et du sésame. 2 foires ont eu lieu dans

le Mandoul et le Logone Oriental cette année et 5 foires sont prévues lors des récoltes en novembre et décembre 2015.

SUBVENTION DE MATÉRIEL

Les subventions de matériel touchent à la fois l'outillage agricole et post-récolte (charrue, semoirs, décortiqueuse et égousseuses pour l'arachide) et le matériel de transformation (moulin, presse à huile). Ces subventions rentrent dans la stratégie de l'Union européenne de favoriser les investissements dans le cadre des projets de développement rural. Dans le cadre du projet OLEOTCHAD, ces subventions cherchent à favoriser la productivité du travail (outillage agricole et post-récolte) et à améliorer l'accès au matériel des bénéficiaires dans le cadre des subventions du matériel de transformation.

N'kalô : Le service d'informations et de conseils sur les filières agricoles

Depuis près de cinq ans, RONGEAD met en œuvre une initiative appelée **N'kalô** visant à améliorer la commercialisation des produits des filières agricoles en Afrique de l'Ouest et Centrale. Il s'agit de former, d'informer et de conseiller les acteurs de la chaîne de valeur (production, transformation et commercialisation) sur la situation du marché au niveau local, régional, sous-régional et international. Ce service leur permet ainsi d'adopter des stratégies qui correspondent à l'état du marché et à leurs besoins au cours des campagnes.

Aujourd'hui le service fournit une information de marché analysée en continue et des conseils agricoles sur 6 filières : noix de cajou, karité, sésame, maïs, oignon, arachide en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Mali, au Sénégal et au Tchad.

Ce sont des filières où l'information de marché est cruciale pour que les acteurs (du producteur au dirigeant politique, en passant par l'entreprise privée) prennent des décisions

rationnelles et pertinentes pour faire face à la volatilité des prix et agissent en bonne intelligence. Ces décisions conduisent à des stratégies qui génèrent plus de revenus pour les producteurs, mais elles permettent surtout d'éviter de prendre des risques inutiles et ainsi de sécuriser les revenus.

Une illustration pertinente est celle du marché de l'anacarde. Celui-ci varie fortement et les prix et tendances évoluent vite, notamment au niveau des producteurs. Ces variations influent aussi sur les entreprises de transformation qui ont des difficultés à anticiper leurs achats, leurs



ventes et par conséquent leur rentabilité. Les investissements sur le secteur sont donc assez risqués et nécessitent une bonne maîtrise du fonctionnement du marché.

Ce service est le fruit d'une étroite collaboration entre RONGEAD et ses partenaires de terrain (ONG Chigata en Côte d'Ivoire, la FENPROSE au Sénégal, INADES Formation au Burkina, FIKIRNA au Tchad, Orange au Mali...). Ces der-

niers permettent de rendre les informations de marché analysées disponibles aux acteurs, mais également de collecter les données de terrain, d'analyser le marché local et national, et de conseiller les acteurs par rapport à leurs contraintes particulières.

Pour la diffusion de l'information, nous mettons à disposition l'information à travers des canaux diversifiés et dont le contenu est adapté à chaque type d'acteur :

- un bulletin hebdomadaire par filière, transmis par email à près de 200 acteurs des filières, et

par papier aux coopératives, aux commerçants et aux unités de transformation ;

- des SMS hebdomadaires à plus de 500 paysans leaders et plus de 13000 producteurs ;
- des flash-info, des émissions et des interventions très régulières sur 37 radios locales ;
- le bouche à oreille entre 500 paysans-leaders et 33 000 producteurs ;
- la disponibilité permanente (physique ou

par téléphone) des conseillers sur le terrain pour un conseil personnalisé;

- un site internet dédié à la filière : www.nkalo.com, qui regroupe les informations sur les 6 filières pour les pays concernés.

Le mode opératoire du service diffère selon les pays d'intervention.

Au **Sénégal**, le service appuie directement la Fédération Nationale des Producteurs de Sésame (**FENPROSE**). La majorité du service est assurée par les OPA de la Fédération (collecte des prix, diffusion d'information, conseil interne...), qui en retour reçoivent une information décryptée sur l'état du marché et qui touche plus de 1000 producteurs. Ainsi avec un coût d'intervention très réduit, le conseil agricole créé possède un potentiel de pérennisation bien plus important tant sur le plan financier que sur le renforcement des compétences locales.

En **Côte d'Ivoire**, avec Orange, les acteurs du monde agricole peuvent désormais s'abonner à des SMS d'information hebdomadaire, via un numéro court «7818». Ce service leur permet de tout savoir sur l'actualité de la filière, les prix bord-champ et de tendance de ces prix (voir également le

paragraphe suivant sur l'agriculture vivrière en Côte d'Ivoire).

Au **Mali**, l'analyse des filières est mise à la disposition du service Sènèkèla, promu par Orange Mali. Ce service à valeur ajoutée donne aux agriculteurs abonnés Orange la possibilité de discuter avec des conseillers agronomes spécialisés via le numéro court 37333 ou à travers un service de consultation des prix et tendances sur mobile sur 4 filières en composant le #222#.

Le service est conçu pour être économiquement viable (hors aide au développement). Pour cela, RONGEAD maximise le transfert de compétences au niveau local (notamment sur la formation des analystes locaux) et développe le service pour les acteurs nationaux et internationaux (industries agro-alimentaires, institutions publiques ou privées, opérateurs téléphoniques...). Aujourd'hui 34% du financement total du service est assuré par ces acteurs. On note aussi qu'environ 3% du service est financé par les producteurs et leurs OPA. Cependant, cet apport ne doit en aucun cas être la seule ressource envisagée étant donné la faiblesse du pouvoir d'achat des populations visées.

En savoir + : www.nkalo.com

L'agriculture vivrière dans le Nord de la Côte d'Ivoire: information sur les prix, appui à la production et collaboration avec le secteur cotonnier

L'initiative NPAGRI « Nouvelles des Prix Agricoles » a été lancée en octobre 2013, elle vise à promouvoir l'accès à l'information commerciale et technique pour les opérateurs des filières vivrières en Côte d'Ivoire. Le projet est financé par l'Union européenne et mise en œuvre par RONGEAD, Chigata et l'Office d'Aide à la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV). L'objectif est de dynamiser la production vivrière en Côte d'Ivoire, en particulier dans le bassin cotonnier. Pour cela, un service avancé de formation, conseil et accompagnement technico-économiques des exploitations familiales doit être mis en place. Les premières informations de marché ont été publiées en 2013, et l'année 2014 a été consacrée au déploiement du service à travers la diffusion d'information commerciale sur les cultures du maïs et de l'oignon puis en septembre deux nouvelles spéculations ont été ajoutées au SIM : l'arachide et l'igname.

Les informations analysées sont diffusées principalement par bulletins hebdomadaires par mail et par sms via le service M-agri développé avec Orange CI.



Le projet PARFACI financé par l'AFD C2D s'est basé sur le modèle NPAGRI pour sa composante SIM ce qui a permis d'intégrer les filières légumes (tomates, piment, aubergine et gombo).

56 champs écoles maïs et 12 champs écoles oignon ont été menés lors de la campagne 2014 et ont permis de former directement 700 producteurs et productrices aux itinéraires techniques améliorés et à la commercialisation. Des partenariats avec différentes structures ont également permis de former des producteurs dans différentes régions et notamment avec la fédération des producteurs de coton de Côte d'Ivoire, des cotonniers (Seco, COIC), le bureau de vente de Bouaké. <http://nouvellesdesprixagricoles.blogspot.fr>

Un marché de gros à Abidjan ?

RONGEAD a réalisé en partenariat avec SEMMARIS une étude de faisabilité d'un marché de gros à Abidjan en Côte d'Ivoire. Cette étude a permis de réaliser un audit des principales filières alimentaires, d'analyser la dynamique de la distribution alimentaire à Abidjan et d'évaluer la pertinence du modèle de marché de gros. Cette étude a permis en particulier de documenter le dynamisme de l'agriculture familiale ivoirienne et sa capacité à répondre aux besoins alimentaires urbains. L'organisation sociale et économique de la distribution alimentaire a également pu être analysée, soulignant également l'efficacité des modèles traditionnels, malgré certaines contraintes et limites à lever.

Les filières Manioc et Banane Plantain : un défi pour le Sud de la Côte d'Ivoire

Le manioc et la banane plantain sont deux des produits les plus consommés dans les pays forestiers d'Afrique de l'Ouest et Centrale. Désorganisée par 10 ans de crise politico-militaire, la Côte d'Ivoire est cependant auto-suffisante et même exportatrice de manioc et de plantain, approvisionnant toute la sous-région. Ces filières sont donc centrales pour la sécurité alimentaire du pays et des pays sahéliens voisins. Toutefois, elles connaissent encore des problèmes de structuration, d'organisation et de répartition de la valeur ajoutée, car elles font intervenir de nombreux intermédiaires qui doivent se partager un prix de vente final très bas.



RONGEAD a donc réalisé une étude-diagnostic de chacune de ces filières, dans le but d'identifier les goulets d'étranglement et les pistes d'action envisageables (qualité, standardisation des contenants, amélioration de l'efficacité énergétique des foyers pour la transformation, production durable en agroforesterie / couverture végétale du sol...) Pour aider producteurs et opérateurs à optimiser leurs coûts / bénéfices, le service N'kalô les informe également des variations du marché et des prix, sur maintenant 6 filières vivrières.





Cheikh Ousmane Loum et Sekongo Soungari en séance de travail avec des commerçants en Gambie

La Fédération Nationale des Producteurs de Sésame (FENPROSE) a été créée le 23 mai 2003 à Ziguinchor. Les missions principales de la FENPROSE sont (i) Le regroupement des producteurs de sésame à l'échelle nationale en vue de défendre et de protéger leurs intérêts au plus haut niveau (ii) l'appui – conseil de qualité en vue d'une promotion socio – économique durable des petits producteurs de sésame. Aujourd'hui, elle représente plus de 10 000 producteurs de sésame et est reconnue comme membre observateur du CNCR (Conseil National de Concertation et Coordination des Ruraux). Cheikh Ousman Loum, coordinateur de la FENPROSE répond à nos questions.

et d'entités de l'Etat ainsi que 7 entreprises et opérateurs privés qui reçoivent chaque semaine le bulletin d'information. Concernant le service Web to SMS, 1508 producteurs ont accès directement aux informations par SMS (via téléphone portable). Au total, 36 émissions et 33 communiqués radios ont été aussi animées et diffusés dans les zones de production via les radios communautaires. De manière générale 7000 à 8000 producteurs sont régulièrement informés par la combinaison de ces trois canaux d'informations. D'après nos enquêtes 96 % des producteurs qui reçoivent les informations suivent les conseils et génèrent des revenus substantiels. NKALO a contribué à la stabilisation des relations contractuelles entre les acteurs de la filière sésame. Il sert aujourd'hui d'outil d'arbitrage dans la fixation des prix contractuels entre les acteurs de la chaîne de valeur.

Quelle est l'utilité de Nkalo pour les producteurs ? NKALO est aujourd'hui une innovation majeure dans la chaîne de valeur sésame au Sénégal. L'utilité de NKALO n'est plus à démontrer au niveau des petits producteurs de sésame sénégalais. L'appropriation du service par les producteurs est plus qu'une réalité. Selon eux NKALO est aujourd'hui un service indispensable. Ils ont aujourd'hui accès à une information régulière, en temps réel et facilement compréhensible. Ils ont développé les capacités nécessaires pour utiliser cette information pour prendre les meilleures décisions de vente dans le cadre de la commercialisation de leur production.

Quelle est l'utilité de Nkalo pour la FENPROSE en tant qu'organisation faitière ? Le service NKALO a permis de renforcer l'appartenance organisationnelle des producteurs et organisations membres vis-à-vis de la FENPROSE. Avant NKALO, le taux de cotisation au sein de la FENPROSE était 11%. Depuis sa mise en place, le taux de cotisation annuel varie entre 83 et 90% soit une hausse de 72 à 79% du niveau de cotisation. NKALO a aussi contribué à une augmentation considérable de la visibilité de la FENPROSE auprès des structures étatiques à travers la diffusion des bulletins sur le marché du sésame. NKALO participe à l'augmentation du potentiel financier de la FENPROSE avec les frais d'abonnement aux bulletins estimés actuellement à 150000 FCFA

Quels sont les défis à relever ? L'appropriation de NKALO par les producteurs est aujourd'hui une réalité mais s'avère encore difficile au niveau des entreprises privées. La pérennisation sur le plan technico – humain a été assurée par la FENPROSE tandis que du point de vue financier un système d'abonnement payant (30 000 FCFA/année) a été récemment mis en place mais n'a pas encore porté ses fruits car à ce jour, à part une contribution des organisations paysannes membres de la FENPROSE à hauteur de 83% du fonctionnement, seuls 6 abonnements d'entreprises privées ont été enregistrés. La mise en place d'une plateforme de diffusion de SMS avec Orange Sénégal comme celui expérimenté par la Côte d'Ivoire est un défi majeur à relever.

Pourquoi la FENPROSE a-t-elle souhaité mettre en place un service Nkalo ? Le partenariat NKALO /RONGEAD- FENPROSE a été facilité par l'ONG belge VECO / West Africa qui est le partenaire stratégique de la FENPROSE. Le service a été mis en place au Sénégal dans un contexte où les petits producteurs de sésame sénégalais n'avaient aucune information sur le marché en général et les prix en particulier. Pour la FENPROSE et son partenaire VECO, il fallait trouver un moyen de former, d'informer et de conseiller les producteurs sur les mécanismes de fonctionnement du marché et les prix réels sur le marché pour promouvoir un commerce équitable dans la chaîne de valeur sésame au Sénégal. NKALO a été la solution idoine à cette problématique. Sa mise en place au Sénégal remonte à octobre 2012.

Quel est le mécanisme de mise en œuvre de Nkalo sur le marché du sésame au Sénégal ? NKALO est bâti techniquement sur un schéma communicationnel multi - canal permettant à tous les producteurs et à leurs organisations d'avoir accès aux informations et procéder facilement à leur décryptage. Ainsi, les informations sont véhiculées à travers des bulletins d'informations hebdomadaires sur le marché national, sous – régional et international, des émissions via les radios communautaires et une plateforme d'information par SMS dénommée Web to SMS qui est très appréciée par les producteurs

Quels sont les résultats attendus sur la filière ? Nous diffusons l'information à 13 organisations de producteurs, 31 structures composées d'ONG

INTERVIEW D'UN PARTENAIRE SUR LE TERRAIN

AGRICULTURE ET ÉNERGIE

L'agriculture a un **rôle majeur à jouer au sein de la nouvelle donne énergétique et climatique mondiale.**

Une meilleure intégration entre la production agricole et énergétique est à imaginer. Les innovations technologiques développées par RONGEAD cherchent à intégrer les dimensions économiques, environnementales et sociales pour favoriser l'accès à une énergie durable au sein des filières de production.

Fort de son expérience dans la valorisation des déchets de l'industrie de transformation de l'anacarde et du karité (voir encart initiative H2CP), RONGEAD travaille à la consolidation des **compétences locales** pour le développement **d'équipements industriels innovants**, pour une **agro-industrie durable** et une production **d'énergie au service du développement.**



Amélioration des performances environnementales dans la production de beurre de karité

Suite au diagnostic énergie/matière des unités de production de beurre de karité fournisseurs de L'Occitane, nous avons développé avec un binôme de stagiaires (franco-burkinabé) un « package technologique » pour l'amélioration des performances environnementales des centres de production. Ce package regroupe des technologies qui ont été identifiées et testées (bac de récupération de tourteau, foyers améliorés...), modifiées et testées (biodigesteurs) ou entièrement développées (four de valorisation des tourteaux poudreux, presse à briquelette...) par l'équipe. Les objectifs principaux étant la diminution de la consommation d'eau et de bois, le traitement et la valorisation des déchets. 2015 sera donc l'année de la diffusion de toutes ces solutions dans un maximum de centres de production.

Promotion d'une nouvelle technologie énergétique : le H2CP

RONGEAD, dans le cadre de sa réflexion sur des solutions énergétiques viables, travaille au développement de solutions de revalorisation des déchets agro-industriels au service des industries en Afrique (karité, mangue...).

Conçu par RONGEAD en collaboration avec le CEFREPADE, le H2CP est un réacteur à pyrolyse adapté aux coques de noix de cajou qui a pour avantages :

- **Économies sur les charges énergétiques dans l'industrie** : 20% du gisement de coques d'une unité de transformation suffisent à satisfaire tous les besoins du processus de transformation de l'anacarde.

- **Production de combustibles renouvelables** : vos déchets deviennent des co-produits (biocharbons, briquettes de biocharbons...).
- **Gestion propre des déchets de l'industrie de transformation de l'anacarde** : réduction de plus de 82% des fumées.
- **Installé sur mesure pour répondre au mieux aux besoins** :
 - Le H2CP fonctionne avec les coques et / ou le De-Oiled Cake.
 - Industrie du cajou, ou autres industries pouvant s'approvisionner en coques.

En 2014 :

- **Une unité** de transformation a été équipée au Burkina dans le cadre du projet Cajouvalor (voir ci-dessous).
- **Deux unités** ont été équipées au Bénin sous forme d'une expertise pour des industriels de la transformation, dans le cadre du Projet de valorisation des coques déchets d'anacarde en gaz, charbon et CNSL (PADA/VALORISATION). Aujourd'hui, ces 2 usines béninoises fonctionnent donc avec des réacteurs de pyrolyses H2CP qui doivent permettre environ 250 TeqCO2 de réduction de Gaz à Effets de Serre.

CAJOUVALOR : valorisation énergétique des déchets de l'industrie de la noix de cajou

Le projet Cajouvalor a été finalisé en juin 2014, après une prolongation de 6 mois par rapport à l'échéance initialement prévue. Pour rappel le projet CAJOUVALOR a pris place à Bobo Dioulasso au Burkina Faso et visait la mise au point d'une technologie de valorisation énergétique des coques de cajou issues des usines locales de décorticage. Les 3 années d'exécution prévues avaient déjà permis de concevoir un réacteur à pyrolyse adapté à cette biomasse, permettant de fournir l'usine en énergie nécessaire pour le processus de transformation du produit. La prolongation d'un semestre sur 2014 a permis l'installation d'un autre pyrolyseur de coques de Cajou (H2CP) dans l'unité de l'union Yanta, à Bobo Dioulasso. Il alimente désormais la fragilisation des noix brutes au sein du GIE anacarde de l'Union Yanta. La fin de ce projet a également per-





lés font l'objet de visites régulières par les habitants voisins. Ils permettent de faire connaître l'existence de cette technologie par le plus grand nombre et de sensibiliser la population sur les enjeux de la valorisation des déchets. Parallèlement, l'équipe a tissé des liens avec des fournisseurs de Dar es Salaam et de l'Ouganda voisin pour tenter de les mettre en contact avec l'offre naissante. Enfin, nous travaillons avec les SACCOS: des instituts de micro-finances communautaires afin d'élaborer un mécanisme d'accès à des crédits à intérêts réduits afin de faciliter l'acquisition de cette technologie par les populations locales.

Friture et fumage du poisson : des économies financières et énergétiques sont possibles

Des diagnostics énergie/matière de différentes activités génératrices de revenus ont été réalisés au début de l'année 2014. Les activités de friture et de fumage de poissons, de production de dolo et de restauration ont été identifiées comme ayant un impact fort sur la coupe de bois pouvant être diminuée. Un four de fumage de poisson a été développé et un maçon de la région a construit des foyers améliorés pour la friture de poissons. En 2015, nous travaillons à diffuser ces solutions, à former des maçons pour les constructions et à installer des biodigesteurs pour les restaurateurs et des foyers améliorés pour les productrices de dolo.

La promotion du biogaz en Afrique de l'Ouest : leçons apprises

Initié en 2011, le projet PAFPIK a pris fin en septembre 2014. Il visait la mise en place de circuits courts de valorisation des déchets organiques urbains à Korhogo, au nord de la Côte d'Ivoire. Bien que le projet ait su apporter des résultats et des enseignements riches, il a été particulièrement difficile d'atteindre les objectifs tels qu'ils étaient prévus initialement. D'une part, parce que ceux-ci étaient ambitieux, et d'autres part du fait d'une conjonction

d'éléments de contexte assez défavorables dans une Côte d'Ivoire en restructuration post-conflit.

Des biodigesteurs à dôme flottant ont d'abord été installés dans des cantines scolaires de villages périphériques à la ville puis dans des petits restaurants du centre. Ce changement d'orientation est dû au fait que les cantines scolaires étaient dépendantes des livraisons de riz du Programme Alimentaire Mondial. En conséquence, les biodigesteurs n'étaient ni ali-

mentés, ni utilisés suffisamment régulièrement pour fonctionner correctement. Au contraire, un restaurant présente une activité bien régulière sur l'année complète. De plus, nous avons patiemment appuyé une association de collecte des déchets pour intégrer dans leur schéma de traitement, une étape de valorisation pour les déchets organiques issus d'un tri sélectif de certaines cibles sensibilisées par le projet. Malheureusement, alors qu'elle s'engageait enfin, cette association de collecte a subi une brusque réforme gouvernementale sur la gestion des déchets urbains qui a engendré la réduction de 40% de son personnel. Il n'a donc pas été possible d'éprouver réellement la capacité de cette association à maintenir une activité de collecte de déchets triés afin de fournir les sites équipés en biodigesteurs. Ces derniers contribuaient financièrement à la livraison de déchets comme carburant pour leur petite entreprise. Nous avons également mis en place, avec des maraichers de la localité, un circuit de valorisation du bio-fertilisant provenant du biodigesteur, comme une production collatérale à la méthanisation. L'accompagnement de ces groupements maraichers, approvisionnés ou non en bio-fertilisant, a apporté quant à lui des résultats très satisfaisants. Le projet aura également permis de tester des designs de biodigesteurs à dôme flottant économiques et performants ; leçons à retenir pour des projets à suivre.

mis de suivre la mise en fonction de l'installation réalisée fin 2013 d'un pyrolyseur H2CP associé à un échangeur thermique pour alimenter le séchage de mangues. Enfin, il a également été possible d'approfondir le suivi des performances de la première installation faite en 2012.

Ainsi, les installations réalisées durant le projet permettent une économie annuelle de 255 t de bois. Cela correspond également à la production de 20 t de charbon de coques de cajou d'environ. A ce jour, la forêt n'étant pas renouvelée au Burkina Faso. Par conséquent, les économies de bois réalisées en valorisant directement les gaz de pyrolyse pour l'alimentation des unités de transformation et l'utilisation du charbon de coques de cajou correspondent à une économie d'émissions d'environ 500 TeqCO₂/an.

SEED : Sustainable Energy for Economic Development

Au bord du Lac Victoria en Tanzanie, le projet SEED vise à promouvoir un meilleur accès pour les particuliers ou petites entreprises à des petits biodigesteurs. Il s'agit de méthaniseurs à dôme flottant capables de valoriser indifféremment des déchets organiques comme des épiluchures par exemple, ou des excréments animaux sous forme de biogaz. RONGEAD supervise deux partenaires locaux: EMEDO à Mwanza, et KADETFU à Bukoba pour l'exécution opérationnelle du projet. Ensemble, nous travaillons à stimuler la demande tout en impliquant les acteurs privés à faire naître une offre locale de ce genre de technologie.

14 En 2014, une quinzaine de biodigesteurs de démonstration instal-

ÉCOTOURISME

Gourmantour : L'écotourisme comme catalyseur d'un développement local favorable à la conservation de la nature en bordure des Parcs Naturels

Le projet Gourmantour a débuté fin 2013 dans l'Est du Burkina Faso mais ce n'est qu'à partir de début 2014 que toutes les conditions nécessaires à la mise en œuvre des activités étaient réunies : embauches des ressources humaines, identification et équipement des locaux, etc. Ainsi, en s'appuyant sur son centre opérationnel à Diapaga, dans la province de la Tapoa, le projet a pu réaliser les diagnostics thématiques des secteurs ciblés : tourisme (étude de marché : état de l'offre, et évaluation de la demande locale et internationale), mais aussi sur les secteurs transverses pour le développement local : agriculture, exploitation de Produits Forestiers Non Ligneux, artisanat, construction durable, etc. En outre, l'équipe locale a tissé un réseau de relais villageois avec lesquels elle travaillera en

étroite collaboration sur toute la durée du projet. Des appuis de renforcement de compétences dans le vaste secteur du tourisme ont déjà eu lieu, notamment sur les capacités d'encadrement de groupes de touristes en escalade. Sur le volet agricole, des appuis à des groupements maraîchers sur les pratiques agro-écologiques ont concerné quelques centaines de producteurs. Notons également que 75 foyers améliorés ont été installés en substitution aux foyers « 3 pierres » qui équipaient la plateforme de travail des friteuses de poissons de Komiembiga. Chacun assure une économie de 300Fcfa / jour à leur propriétaire (soit près de 10 000€ / an au total), tout en permettant l'économie de 90 t de bois par an, soit environ 165 TeqCO2 de réduction d'émission de GES.



LES INSTANCES ASSOCIATIVES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RONGEAD 2014-2015

B U R E A U	Emmanuel GONON	Président	Observatoire Européen de Géopolitique - Lyon
	Marion BAYARD	Trésorière	Chef de projet DMI Associates - Lyon
	Sylvie PISLAR	Secrétaire	Ingénieur territorial - Conseil Général Rhône
	Joël BONAMY	Membre	Chef de projet FREREF - Consultant CNUCED sur les services (Lyon - Dardilly)
	Durley MIRANDA	Membre	Intervenante en droit international de l'environnement RSE à l'IDRAC (Lyon)
	Michel GUGLIELMI	Membre	Directeur ER de l'ISARA Lyon - Délégué Général du Cluster Alimentaire Rhône-Alpes
	Olympe JULIENNE	Membre	Chargée de mission DMI Associates - Lyon
	Maurice PERROUX	Membre	Ancien Directeur Général d'entreprise (Loire)
	Christophe JACQUEMAIN	Membre	Consultant

LES INSTANCES ASSOCIATIVES

COMITÉ D'ORIENTATION SCIENTIFIQUE

Patrick MUNDLER	Directeur du DESS en développement rural intégré - Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation - Université de Laval - Canada
Ibrahîm OUEDRAOGO	Représentant régional VECO Sénégal
Paul TRAN VAN THINH	Ancien Ambassadeur de l'Union européenne à l'OMC - Bruxelles
René SANDRETTO	Université Lyon II - Expert Commerce International - France
Arie VAN DEN BRAND	Député Verts - Expert « Politique agricole -environnement » - Pays-bas
Pascual MORENO	Membre CERAI (Centre d'études rurales internationales - Valence) - Espagne
Abiy HAILU	Directeur Christian Aid - Afrique de l'Est - Ethiopie
Mark RITCHIE	Membre IATP (Institute for Agriculture and Trade Policy Minneapolis) - Secrétaire d'Etat du Minnesota - Etats-Unis
Jean PLUVINAGE	Directeur de Recherche INRA (Institut National de la Recherche agronomique) - France
Irina TERNOVA	Chargée de mission au Département International de l'Ecole Nationale de la Magistrature - Paris

L'ÉQUIPE SALARIÉE EN 2014

Cédric RABANY – Directeur

Après une double formation en agronomie et en anthropologie, il est embauché à RONGEAD en 2003 et directeur depuis janvier 2011.

Romain PEYRACHE

Master éco-développement (Lille). Embauché en 2007, il est chargé du développement des compétences environnementales au sein de RONGEAD. Spécialisé sur les questions de biomasse-énergie, il coordonne les activités de revalorisation des déchets sur les projets RONGEAD. Il réalise également des études d'impacts environnementaux et des bilans carbone (accréditation ADEME).

Julien GONNET

Maîtrise géographie (Lyon 3), DESS Développement durable (Genève). Après une expérience à la FAO (spiruline au Tchad) et au COSI (RDC), il a été embauché en 2009 sur le projet NTIC auquel succède le projet N'kalô, de plus grande envergure, envisageant l'information et le conseil aux producteurs et acteurs sur les marchés de plusieurs filières et dans plusieurs pays d'Afrique. Également responsable des projets RONGEAD au Tchad (filières oléagineuses, PFNL et spiruline).

Fanny COUSTALINE

Ingénieur-agronome de formation, embauchée en mai 2010, elle ouvre le bureau de RONGEAD-GENEVE en juin 2010 afin de renforcer les actions de RONGEAD sur le volet de la régulation du commerce international et les questions de normes et labels. En charge du projet Gabon sur les PFNL et du projet Perche du Nil en Tanzanie. Elle représente RONGEAD en Suisse, officialisé par la création de l'association RONGEAD CH en juillet 2012.

Pierre RICAU

Titulaire d'un Master 2 (IEDES Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Agro Paris Tech), il se spécialise dans l'analyse des marchés internationaux et la gestion du risque prix lors d'un stage avec l'entreprise Offre & Demande Agricole. Il supervise actuellement le développement du service Nkalo, visant à offrir aux producteurs et commerçants des outils d'aide à la décision dans les marchés agricoles africains.

Serge KEDJA

Expert en TIC qu'il a développés dans le cadre de son stage (2013) sur le projet N'kalô à la suite duquel il a été embauché en septembre pour approfondir la notion de TIC adaptés au développement durable. Basé en Côte d'Ivoire.

Loïc SIMONNOT

Ingénieur en agro-développement international (ISTOM), spécialisation technique en hydraulique agricole et villageoise (au Burkina Faso – Zie). Embauché en 2011 comme VSI dans le cadre du projet CAJOUVALOR (valorisation énergétique des coques d'anacarde au Burkina) puis en tant que salarié en octobre 2013. En charge des projets Cajouvalor, Karitane et coordinateur des activités de RONGEAD au Burkina.

Caroline CAMALEONTE

Ingénieur en agro-développement international (ISTOM), spécialisée en développement agricole (DESS INA-PG). En poste depuis mai 2014 sur les projets de RONGEAD en Côte d'Ivoire et notamment le projet NPAGRI qui vise à redynamiser les productions, l'accès au marché et le conseil agricole pour les filières vivrières et commerciales du nord de la Côte d'Ivoire.

Etienne PERRIER

Ingénieur Génie Énergétique et Environnement (INSA-Lyon). Après un stage de 6 mois en 2013 sur l'optimisation des performances environnementales et économiques des unités de transformation d'anacarde dans la région des Hauts Bassins au Burkina Faso, il rejoint l'équipe pour accompagner le développement de solutions énergétiques adaptées à la transformation agroalimentaire en Afrique de l'Ouest.

Isabelle BOITTIN

Master européen en développement agricole à SupAgro Montpellier. D'abord stagiaire 6 mois au Gabon dans le cadre d'un projet sur les filières PFNL, elle est ensuite embauchée dans la continuité de ce projet en février 2013 (jusqu'en octobre 2014). Également présente sur les activités menées dans le cadre des projets au Tchad.

Damien ODIENNE

Agronome (ESA Angers). Embauché de septembre 2013 à octobre 2014 pour coordonner les projets au Tchad où il est basé la majeure partie du temps.

François GRIFFON

Ingénieur agronome (SupAgro – Institut des Régions Chaudes – Montpellier) spécialisé en socio-économie du développement rural et coordinateur des projets menés au Tchad par RONGEAD depuis octobre 2014. Basé au Tchad.

Ezéchiél DINGAMADJI

Ingénieur en Environnement de l'Institut Universitaire des Sciences Agronomiques et Environnementales de SARH (TCHAD) en 2007. Depuis octobre 2013 assistant Coordinateur aux projets OLEOTCHAD et PFNL. Basé au Tchad.

Manéré OUEDRAOGO

Ingénieur socio-économiste, analyste des marchés agricoles au Burkina Faso et chargé du développement des chaînes de valeur dans le cadre de l'initiative N'Kalô. Il accompagne notamment les opérateurs des filières noix de cajou, sésame et karité.

Malick DIALLO

Master Economie Appliquée : Agriculture – Mer – Environnement (Université de Brest). Stagiaire à RONGEAD (Burkina) dans le cadre du projet N'kalô puis embauché en VSI (Volontaire de Solidarité Internationale) en octobre 2013 et consultant depuis octobre 2014. Basé au Mali.

Alexandre Pascal NICOLE

En charge des questions administratives et du site Internet www.RONGEAD.org, présent depuis 2001.

VSI (Volontaires de Solidarité Internationale)

Yacoubou ISSAKA

Master « Développement agricole et politiques économiques des pays du Sud » à l'IEDES (Paris 1 – Panthéon Sorbonne), embauché en VSI, chargé de mission adjoint à la mise en œuvre d'actions de terrain du projet Gourmantour de décembre 2013 à février 2015. Il est basé à Diapaga à l'Est du Burkina Faso, zone de mise en œuvre du projet.

Audrey PERRIN

Master « Développement agricole et politiques économiques dans les PED » (Paris 1 – Panthéon Sorbonne). Analyste de marché chargée de l'étude des filières banane plantain et manioc en Côte d'Ivoire dans le cadre d'un VSI débuté

en octobre 2014.

Noémie RULLIER

Issue d'une double formation (Master 2 recherche écophysiologie végétale et Ingénieur Agronome Montpellier SupAgro-IRC) elle est chargée de mission, basée en Côte d'Ivoire depuis décembre 2014 sur la « Recherche appliquée sur la prévision agro-climatique et l'amélioration de la production des anacardiens en Côte d'Ivoire ».

STAGIAIRES

Shan YE Université Pierre-Mendès-France Grenoble – Sport et Tourisme : stage de 2 fois 6 mois dans le cadre du projet GOURMANTOUR : mise en place et développement de produits tourisme/aventure au Burkina Faso (avril 2014 – mars 2015). Embauchée en CDD en avril 2015.

Nathan BOUAMRANE INSA-Lyon – Génie énergétique & Environnement. Stage de 6 mois au Burkina Faso (avril-septembre 2014) sur l'optimisation de procédé et la gestion de déchet dans le cadre du projet KARITANE sur la filière karité au Burkina Faso.

Marie BOULLIER ISTOM. Stage de 6 mois (février – août 2014) dans le cadre du Projet PAFPIK : mise en place d'une chaîne de valeur autour de la valorisation des déchets urbains à Korhogo en Côte d'Ivoire (mise en place tri sélectif des déchets, installation biodigesteurs, formation champs école...).

Hélène NYAMPINGA Université Lyon 2 – Master Economie Quantitative. Stage de janvier à août 2014 dans le cadre des projets NPAGRI et OLEOTCHAD sur l'étude des filières karité, cacao, arachide...

Ngakoutou MBANGNOU DJI Université Paris 1 – Master Géographie. Stage basé au Tchad (janvier - juillet 2014) dans le cadre du projet OLEOTCHAD avec pour thème l'étude et modélisation du marché de l'arachide au Tchad.

Benjamin TOURE KINAMPINAN SupAgro – Institut des régions chaudes – Montpellier. Stage de juin à décembre 2014 au Burkina Faso sur l'étude pour la mise en place de solutions de collecte de noix de karité centralisées pour le développement de la production de karité biologique au Burkina Faso, dans le cadre du projet KARITANE.

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association RONGEAD, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce

qui concerne les contributions volontaires en nature et les fonds dédiés découlant de l'application du règlement CRC 99-01.

A ce titre, nous notons qu'il n'a pas été porté à notre connaissance l'existence de contributions volontaires.

Par ailleurs, nous rappelons que depuis 2010, et pour une meilleure compréhension des comptes annuels, l'association a décidé de comptabiliser en « produits constatés d'avance », et non pas en fonds dédiés, l'ensemble des financements facturés d'avance par rapport aux prestations effectuées, même dans le cas où il s'agit d'un projet devant se terminer à une échéance de moins d'un an.

Enfin, nous précisons que les conventions sont comptabilisées au fur et à mesure de leur facturation aux financeurs, et non pas au moment de leur date de signature.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Lyon, le 18 août 2015

Pour ARAGOR
Catherine PIGEON
Commissaire aux comptes

BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

BILAN ACTIF		
	31/12/2014 (Net)	31/12/2013 (Net)
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations corporelles		
Autres immobilisations corporelles	4 912	5 151
Immobilisations financières (1)		
Participations	131	100
Autres immobilisations financières	2 014	2 742
TOTAL	7 056	7 992
ACTIF CIRCULANT		
Créances d'exploitation(2)		
Créances usagers et comptes rattachés	410 895	219 968
Autres créances		5 398
Valeurs mobilières de placement	32 668	81 940
Disponibilités	84 456	295 458
Charges constatées d'avance (2)	1 066	17 942
TOTAL	529 085	620 706
TOTAL GENERAL	536 141	628 698

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF		
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Réserves réglementées	68 532	64 494
Autres réserves		4 038
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	5 809	2 539
TOTAL	74 341	71 070
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	317	1 070
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 271	13 791
Dettes fiscales et sociales	94 533	76 829

Autres dettes	567	1 194
Produits constatés d'avance (3)	348 112	464 744
TOTAL	461 800	557 628
TOTAL GENERAL	536 141	628 698

(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	461 800	557 628
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	317	1 070

COMPTE DE RÉSULTAT		
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production vendue	28	86
Prestations de services	369 193	524 538
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION	369 221	524 624
Subventions d'exploitation	807 839	611 321
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	15 029	5 926
Collectes	600	
Cotisations	90	2 847
Autres produits	48	186
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 192 827	1 144 904
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	4 391	98 378
Autres achats et charges externes (2)	678 171	626 886
Impôts, taxes et versements assimilés	13 094	16 550
Salaires et traitements	357 466	304 863
Charges sociales	124 418	88 987
Autres charges du personnel	-4 148	4 181
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 991	2 515
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	4 690	

Autres charges	6 958	581
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 188 031	1 142 941

1- RESULTAT D'EXPLOITATION	4 795	1 963
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	1 838	3 062
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 838	3 062

2- RESULTAT FINANCIER	1 838	3 062
------------------------------	--------------	--------------

3- RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	6 633	5 025
--	--------------	--------------

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		-295
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		-295

CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	17	1 753
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	538	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	555	1 753

4- RESULTAT EXCEPTIONNEL	-555	-2 048
Impôts sur les bénéfices	270	438
TOTAL DES PRODUITS	1 194 665	1 147 671
TOTAL DES CHARGES	1 188 856	1 145 133

5- SOLDE INTERMEDIAIRE	5 809	2 539
6- EXCEDENT OU DEFICIT	5 809	2 539

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont redevances sur crédit-bail mobilier - dont redevances sur crédit-bail immobilier

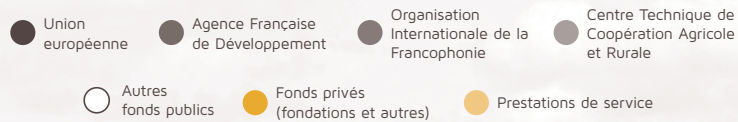
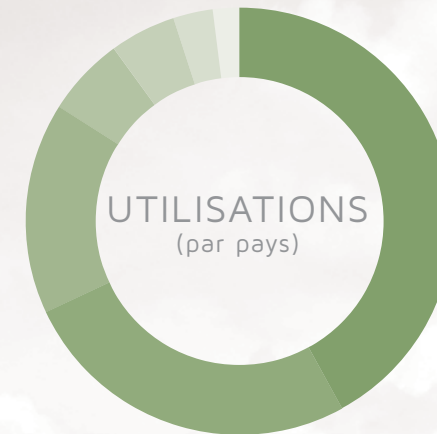
(3) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(4) Dont produits concernant des entreprises liées

DONNÉES FINANCIÈRES 2014



BUDGET TOTAL
REALISÉ EN 2014
1 192 827 €



QUELQUES CHIFFRES DE 2014

N'kalò : 56000 utilisateurs, 130 coopératives impliquées,
5 pays, 10 filières, plus de 500 bulletins édités à 522 abonnés
20 biodigesteurs (CBS à dôme flottant) installés
(Burkina, Côte d'Ivoire et Tanzanie)
2 H2CP installés au Burkina Faso
2 industries béninoises accompagnées
pour leur équipement en pyrolyseur H2CP
75 foyers améliorés pour la friture de poissons installés au Burkina
>> environ 150 t eq CO2 économisées grâce aux installations de 2014



En savoir plus
RONGEAD.org
nkalo.com
jumelagecarbone.org
RONGEAD@RONGEAD.org

Tous nos supports de formation en **téléchargement libre** sur :

RONGEAD.org
fr.linkedin.com/company/RONGEAD
twitter.com/RONGEAD_ONG
www.facebook.com/RONGEAD.org
www.youtube.com/RONGEAD



Rapport d'activité et audit comptable complets sur

RONGEAD.org

Partenaires techniques & financiers:

Acanthe / AFAUDEB / African Cashew Initiative / Afrique Verte / Agence Française de Développement / ANADER / ARFA Burkina / Artisans du Monde / Agronomes & Vétérinaires Sans Frontières / Cajou des Savanes / CartONG / CEFREPADE / Centre d'élevage de Poisy / CESAO / CFSI - Fondation de France / Chigata / CIRAD / Clextal / Conseil Coton Anacarde CI / COVEMI / Centre Technique de Coopération Agricole et rurale / DMI Associates / EMEDO / Equi'sol / Etc Terra / Ethiquable / Fairtrade-Max Havelaar / FAO / FENPROSE / FIKIRNA / FIRCA / FNC Soudan / Fondation Ensemble / Fondation Nicolas Hulot / Fondation pour le Progrès de l'Homme / Fondation pour les Droits de l'Homme au Travail / Fondation POWEO / Fondation Pro Victimis / Fondation RAJA / GIZ / Global Shea Alliance / IATP / IFDC / IICD / INADES Formation / Inter-réseaux / IPS / IRAM / IRD / ISARA / ITC / L'Occitane en Provence / La Guilde / LANESO / Laspid / Livelihoods / Ministère de l'Agriculture en Côte d'Ivoire / MOBIOM / OCPV / OEG / Offre et Demande Agricole / OIPI / Olam / ONUDI / Orange Mali et Côte d'Ivoire / Organisation Internationale de la Francophonie / PADA-VALORISATION / REEEP / Région Rhône-Alpes / SAFE Sasakawa / Sahel-Ecodev / SAP / SCD / Semmaris (Rungis) / SNV / Sos Sahel / Swisscontact / TRAGSA / UEMOA / UICN / Union européenne / Université Lyon / USAID / VECO / 1% pour la planète / 2iE...et tous nos abonnés aux bulletins !

RONGEAD

FRANCE
29, rue Imbert-Colomès 69001 Lyon
Tél. : +33 (0)9 73 66 10 17
Tél. : +33 (0)4 78 27 68 42

SUISSE
Maison des Associations
15, Rue des Savoises CH-1205 Genève

CÔTE D'IVOIRE
Résidence les Grâces
Angré, Abidjan
Tél. : +225 77 33 81 02

BURKINA FASO
29 rue 16.31, secteur 16,
quartier St Etienne, Bobo-Dioulasso
Tél.: +226 20 97 69 61